

UNION DES PECHEURS DE PARIS ET DE LA SEINE

Fondée en mai 1891

Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA UPP)



Procès Verbal de l'Assemblée Générale de l'AAPPMA Union des Pêcheurs de Paris et de la Seine du 14/04/2018 au matin pour le compte de l'année 2017.

Maison de la Vie Associative et Citoyenne (MVAC) du 16^{ème} arrondissement de Paris.

Ouverture à 10h10 : 8 présents
 Président de séance : Olivier FORET
 Secrétaire de séance : Charlie ROZPECZNY
 Scrutateur de séance : Tri NGUYEN et Hubert NICANOR

- 1- Bilan de l'année 2017 : baisse des cartes de pêche de près de 10% ce qui n'est pas le cas des autres associations de la fédération interdépartementale. A suivre pour 2018. Rapport moral voté et approuvé à l'unanimité
- 2- Rapport financier 2017 : Pas d'erreurs manifestes constatées, les entrées d'argent restent les mêmes avec les cotisations et les subventions. La question est posée de quel logiciel utilisé pour le suivi comptable des prochaines années, un logiciel open source largement utilisé est proposé par Tri, en revanche il n'est pas adapté pour les AAPPMA → Tri va analyser la meilleure solution à retenir. Rapport financier voté et approuvé à l'unanimité.
- 3- Bail de l'UPP à signer par le président Olivier : pré requis à l'agrément des gardes pêches de l'association.
- 4- Communication sur la réaction du monde de la pêche face à la proposition d'interdiction de la pêche à Paris : Les instances fédérales comme la FNPF et la fédération interdépartementale 75, 92, 93 et 94 ainsi que l'UPP ont été moteurs de cet événement du début d'année 2018, il faudra rester vigilant lors de nos manifestations et sur l'ensemble de nos communications et continuer à défendre notre passion. La mobilisation nationale autour de cette volonté d'interdire a été impressionnante par son ampleur et sa rapidité. Le nombre de mails de soutiens reçus a lui aussi été très important. Nous avons toujours cherché à avoir des dans nos communiqués une approche courtoise et ferme à la fois.

Siège social : 14, avenue René Boylesve - 75016 PARIS
 Téléphone : 06 07 62 84 68 - info@pecheursdeparis.fr
www.pecheursdeparis.fr & www.cartedepeche.fr & www.fppma75.fr
 SIREN : 444 882 773 - SIRET : 444 882 773 00039 - APE : 9499Z

